

PROJET ETABLISSEMENT EAJE « Els Resquills » à Saint-André

SERVICE PETITE ENFANCE

COMMUNAUTE DE COMMUNES ALBERES COTE VERMEILLE
ILLIBERIS

Période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2026

Table des matières

I.	Projet d'accueil	4
1.	Les prestations d'accueil proposées	4
2.	Les dispositions particulières prises pour l'accueil d'enfants ou de parents en situation de handicap	7
3.	Les compétences professionnelles mobilisées	8
a.	L'équipe et les intervenants	8
b.	Le travail d'équipe	8
c.	L'analyse des pratiques professionnelles et la formation	8
d.	L'accueil des stagiaires et des apprentis	9
II.	Projet éducatif.....	9
1.	L'accueil	9
a.	Le premier accueil, l'adaptation, la familiarisation	9
b.	L'accueil au quotidien, pédagogie et aménagement de l'espace	10
2.	Le soin	10
a.	L'alimentation	10
b.	Le sommeil	11
c.	L'hygiène et les soins corporels	12
3.	Le développement, le bien-être et l'éveil	12
a.	Le jeu et activités	12
b.	L'approche artistique et culturelle.....	13
c.	L'égalité fille-garçon	15
III.	Le projet social et le développement durable.....	15
1.	Les modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement social et vis-à-vis des partenaires extérieurs.....	15
2.	Les modalités de participation des familles à la vie de l'établissement et les actions de soutien à la parentalité	17
3.	Les dispositions d'accueil des personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle	18
4.	Les partenaires.....	18
5.	La démarche en faveur du développement durable	19
IV.	Le projet d'évaluation de la qualité d'accueil	19



1. La relation au jeune enfant.....	19
2. La relation aux parents.....	21
3. La qualité organisationnelle.....	23
ANNEXE.....	25



Introduction

Conformément à la réglementation, le service petite enfance a élaboré un projet d'établissement mettant en œuvre la Charte nationale de l'accueil du jeune enfant mentionnée à l'article L.214-1-1 du code de l'action sociale et des familles. Ainsi, il a pour objectif d'exprimer les valeurs portées par le service et cela, dans le respect de la Charte.

Ce document, après validation auprès Conseil communautaire de notre collectivité, est transmis à nos partenaires, aux parents, aux stagiaires accueillis mais aussi à l'ensemble des professionnels du service ainsi que ceux effectuant des remplacements temporaires.

I. Projet d'accueil

1. Les prestations d'accueil proposées

Le service petite enfance est un service de la communauté de communes Albères- Côte Vermeille-Illibéris (CC ACVI). Il est organisé autour de neuf structures, 7 Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) et 2 Micro-Crèche (MC), ainsi qu'un Relais Petite Enfance (RPE). Réparties sur l'ensemble du territoire communautaire, ces structures proposent 232 places d'accueil et sont financées par la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) selon le mode de Prestation de Service Unique (PSU)

❖ Service Petite Enfance – CC ACVI

04-68-81-85-68

3, impasse Charlemagne - 66 700 ARGELES-SUR-MER

❖ EAJE « Els Barrufets »

Agrément de 47 berceaux

Accueil du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

eajeargeles@cc-acvi.com / 04-68-81-85-68

Rue Camille Trencat - 66 700 ARGELES-SUR-MER

❖ EAJE « Pomme Cannelle »

Agrément de 20 berceaux

Accueil du lundi au jeudi de 7h30 à 18h30 / le vendredi de 7h30 à 18h

eajebages@cc-acvi.com / 04-68-21-87-10

Rue du Boulodrome - 66 670 BAGES

- ❖ EAJE « Les P'tits Baigneurs »
Agrément de 25 berceaux
Accueil du lundi au vendredi de 7h30 à 18h
eaiebanyuls@cc-acvi.com / 04-68-88-38-25
Rue Jules Ferry – HLM Michel Gineste - 66 650 BANYULS-SUR-MER

- ❖ EAJE « El Ratoli »
Agrément de 50 berceaux
Accueil du lundi au vendredi de 7h30 à 18h15
eaieelne@cc-acvi.com / 04-68-68-07-92
Pas de la Baneta - 66 200 ELNE

- ❖ MC « Els Esquirols »
Agrément de 10 berceaux
Accueil du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
eaiepalau@cc-acvi.com / 04-68-98-24-63
Chemin du Château Villeclare - 66 190 PALAU-DEL-VIDRE

- ❖ EAJE « Les P'tits Mousses »
Agrément de 25 berceaux
Accueil du lundi au vendredi de 8h à 18h
eaieportvendres@cc-acvi.com / 04-68-82-45-22
60, bd du 8 mai 1945 - 66 660 PORT-VENDRES

- ❖ EAJE « Els Resquills »
Agrément de 25 berceaux
Accueil du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
eaieastandre@cc-acvi.com / 04-68-89-00-33
Avenue Maréchal Joffre - 66 690 SAINT ANDRE

- ❖ EAJE « Les Pitoutis »
Agrément de 20 berceaux
Accueil du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
eaieasorede@cc-acvi.com / 04-68-89-35-18
Rue des Fabriques - 66 690 SOREDE

❖ MC « Très Pams »

Agrément de 10 berceaux

Accueil du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

eajevillelongue@cc-acvi.com / 04-68-56-12-97

Carrer les Escoles - 66 740 VILLELONGUE-DEL-MONTS

❖ RPE

Trois permanences sur le territoire

- ARGELES SUR MER : Lundi (12h-12h30) – Mercredi (9h-12h30 / 13h-17h) – Jeudi (15h-19h30) – Vendredi (12h-14h / 14h30-16h)
- ELNE : – Mercredi (13h30 -17h) – Vendredi (12h-13h30)
- BAGES : Lundi (15h-18h)

rpe@cc-acvi.com / 04-68-55-58-90

Allées Ferdinand Buisson - 66 700 ARGELES SUR MER

Ecole Joseph Néo – 66 200 ELNE

Point Jeunes – Rue Danton – 66 670 BAGES

Bien qu'elles soient similaires les périodes de fermeture des structures sont établies chaque année selon les modalités suivantes :

- Deux semaines pendant les vacances scolaires de Noël ;
- Trois semaines au mois d'août sauf l'EAJE d'ARGELES-SUR-MER ;
- Deux jours pour journées pédagogiques des professionnels ;
- Les jours fériés nationaux ;
- Certains ponts après validation de l'autorité territoriale.

Un calendrier annuel des fermetures des EAJE et MC est transmis aux parents en début d'année (de septembre à août) et affiché dans les structures.

L'ensemble des structures accueillent les enfants de 10 semaines à 4 ans selon trois types d'accueil :

- ❖ L'accueil régulier afin de répondre aux besoins connus à l'avance et récurrents (ex. 2h par semaine avec régularité sur une demi-journée spécifique)
- ❖ L'accueil occasionnel qui concerne des besoins connus à l'avance, ponctuels et non récurrents (ou des besoins pouvant être satisfaits compte tenu de places ponctuellement vacantes),
- ❖ L'accueil d'urgence pour faire face à des besoins ne pouvant être anticipés, et ayant un caractère exceptionnel ou d'urgence (parents en difficulté, hospitalisation, reprise d'un travail ou d'une formation etc.)

2. Les dispositions particulières prises pour l'accueil d'enfants ou de parents en situation de handicap

« Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille. ». Principe 1 de la Charte nationale de l'accueil du jeune enfant

Le décret n°2010-613 du 7 juin 2010 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans a modifié l'article R2324-17 Code de la Santé publique : "Les établissements et les services d'accueil non permanent d'enfants veillent à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants qui leur sont confiés. Dans le respect de l'autorité parentale, ils contribuent à leur éducation. Ils concourent à l'intégration des enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique qu'ils accueillent. Ils apportent leur aide aux parents pour favoriser la conciliation de leur vie professionnelle et de leur vie familiale."

Le service accueille les enfants en situation de handicap ou porteurs de maladie chronique. Les équipes concourent à l'inclusion sociale des enfants en situation de handicap ou atteints d'une maladie chronique.

Chaque situation sera évaluée individuellement, en équipe pluridisciplinaire en présence des parents. Ainsi, tout enfant selon ses besoins pourrait nécessiter de modalités d'accueil pour garantir la sécurité physique, morale et affective de l'enfant et/ou du groupe d'enfants dans lequel il évolue. Ces modalités d'accueil ne sont pas figées et sont complémentaires au contrat d'accueil. Après signature de chacune des parties, le document formalisant les modalités pourra être réajusté au regard : de l'évolution des besoins particuliers de l'enfant, de la présence d'un accompagnant complémentaire à l'équipe.

En vue de généraliser l'accueil des enfants en situation de handicap en conformité avec la loi du 11 Février 2005 « égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » et d'être garant du respect de leur droit d'accès aux EAJE, la CC ACVI a officialisé son partenariat avec le Pôle Ressources Hand'avant 66 (PRH66). Ainsi, dans le cas où l'enfant bénéficie d'un suivi complémentaire et/ou d'un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.), l'envoi d'une copie peut permettre, selon la situation, au Pôle Ressources Hand'avant 66 d'envisager une offre complémentaire au regard des attentes des responsables légaux. De nouvelles préconisations peuvent également être élaborées entre PRH66 et l'équipe de la structure voire d'autres professionnelles intervenant auprès de l'enfant.

Enfin, le Référent de Santé et d'Accueil Inclusif (RSAI) du service reste un interlocuteur privilégié pour garantir la continuité éducative, prévoir des temps dédiés avec les équipes des structures en fonction des situations et garantir avec le responsable de l'EAJE la mise en œuvre d'un protocole d'accompagnement adapté aux besoins de l'enfant.

3. Les compétences professionnelles mobilisées

a. L'équipe et les intervenants

Une équipe pluridisciplinaire est présente dans chaque établissement, majoritairement composée d'Éducateurs de Jeunes Enfants (EJE), Infirmières, Infirmières Puéricultrices, Auxiliaires de puériculture, Agents de cuisine, Agents titulaire du CAP AEPE et des Agents techniques.

Chaque agent a sa propre fiche de poste décrivant ses missions et ses activités au sein des structures.

Enfin, il est important de préciser qu'une psychologue et une infirmière inclusive interviennent auprès des équipes.

b. Le travail d'équipe

« Pour que je sois bien traité(e), il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants. ». Principe 9 de la Charte nationale de l'accueil du jeune enfant

Chaque équipe se réunit, afin d'évoquer le projet pédagogique. La fréquence de ses réunions est définie en fonction des besoins des équipes.

D'autres réunions sont organisées au sein du service, nous pouvons citer :

- Les réunions de direction : une fois par semaine ;
- Les réunions éducatives : une fois par trimestre ;
- Les réunions techniques (cuisine et entretien) : environ deux fois dans l'année.

c. L'analyse des pratiques professionnelles et la formation

« J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents. ». Principe 10 de la Charte nationale de l'accueil du jeune enfant

Conformément à l'article R2324-37 du Code de la santé publique, le gestionnaire organise des temps d'analyse de pratiques professionnelles pour les professionnels chargés de l'encadrement des enfants. Et ce, à hauteur de 6 heures minimum, par an et par professionnel en dehors de la présence des enfants. Ces groupes, d'une capacité maximale de 15 professionnels, sont animés par des intervenants extérieurs spécifiquement formés, sans lien hiérarchique avec l'équipe. Ces séances ont pour objectif de permettre des échanges professionnels autour de situations ayant posé problème ou suscité des interrogations, afin d'identifier les ressources nécessaires pour mieux les appréhender.

Afin d'offrir un accompagnement de qualité aux enfants et à leurs familles, les professionnels suivent des formations afin de se tenir informer sur les nouvelles recommandations et améliorer ainsi, leurs pratiques professionnelles. Chaque agent peut faire une demande de formation individuelle en fonction de ses besoins (développement de l'enfant, droit de l'enfant, communication non violente etc.), notamment par le biais du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) mais aussi par des organismes extérieurs. Des formations collectives sont également organisées au sein du service, il s'agit de journées pédagogiques, généralement au nombre de deux par an, dont le thème et le contenu sont définis en équipes.

Enfin, chaque membre du service petite enfance, en fonction de sa fiche de poste, participe aux formations prévues par la réglementation notamment celles relatives à la Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) et aux bonnes pratiques d'hygiène en cuisine.

d. L'accueil des stagiaires et des apprentis

L'ensemble des établissements, en fonction de leur capacité, accueille des stagiaires. Afin de les accompagner au mieux, un livret d'accueil, commun au service petite enfance, leur est transmis en début de stage.

La définition des horaires et l'organisation du stage se font sous la responsabilité du directeur de l'établissement. Il est également important de préciser qu'en aucun cas, les stagiaires ne sont comptés dans l'effectif du personnel. De plus, les stagiaires sont soumis aux mêmes vaccinations que le personnel des établissements.

II. Projet éducatif

1. L'accueil

a. Le premier accueil, l'adaptation, la familiarisation

Grâce aux éclairages des neurosciences, nous avons fait le choix de proposer un temps de familiarisation construit et prévisible pour l'enfant. Concrètement nous proposons pendant une semaine, un accueil tous les jours à la même heure, dans le même espace et avec sa référente pendant 1heure avec le parent. Le vendredi, c'est le grand saut : papa et maman ont confiance et me laissent expérimenter seul, lors d'une petite journée dans mon nouvel environnement.

En effet, nous avons à cœur d'offrir un accueil chaleureux et sécurisant pour tous dans le respect et le prolongement de l'environnement familial. Les neurosciences expliquent qu'un enfant a besoin de répétitions et de rituels pour prédire une action (au minimum trois fois). La prévisibilité des actions rassure

et sécurise l'enfant, ce qui va lui permettre de prendre confiance en lui dans ce nouvel environnement et de se séparer petit à petit pour découvrir de nouvelles expériences etc.

La référente aura pour mission d'expliquer notre fonctionnement au quotidien, nos valeurs et nos orientations pédagogiques.

C'est un moment privilégié entre le parent et la référente pour prendre en considération toutes les spécificités de l'enfant, ses rituels et ses habitudes et faire du lien pour créer une relation de confiance.

b. L'accueil au quotidien, pédagogie et aménagement de l'espace

Notre rôle est concrètement de mettre tout en œuvre pour que votre enfant soit le plus libre possible dans l'exploration afin qu'il puisse jouer, découvrir et apprendre à son propre rythme. Nous travaillons au quotidien sur notre aménagement d'espace, sur les jeux mis à disposition et sur notre posture pour que chaque enfant puisse trouver dans la crèche ce dont il a besoin pour grandir.

Les doudous et tétines sont à disposition et à portée de main et de vue des enfants, afin qu'ils puissent quand leur âge leurs permettent des déplacements autonomes de pouvoir aller le chercher à leur guise. Dans chaque espace de vie, des pochettes ou casier à doudou et tétines sont présents.

Nous disposons de 3 espaces (bébés, moyens et grands). Chaque espace peut être indépendant ou portes ouvertes afin de faciliter la libre circulation des enfants. Un enfant qui a besoin d'aller se recentrer et d'aller jouer chez les bébés a évidemment le droit. Réciproquement, un bébé qui a confiance en lui et qui a envie d'aller explorer du côté des plus grands peut aussi s'y aventurer etc.

Nous pouvons fermer les portes des espaces quand nous « ressentons » que les groupes ont besoin de se retrouver entre « pairs ».

2. Le soin

a. L'alimentation

Chez les bébés : Lorsque l'enfant est « aux biberons » nous suivons son rythme, et petit à petit nous nous adaptons à son évolution alimentaire. Nous fournissons les repas « purées » dès que l'enfant a commencé sa diversification alimentaire. A chaque étape nous respectons, par exemple le passage en morceaux, nous pouvons proposer de petites quantités au début de cette diversification. Dès que l'enfant est « prêt », nous lui proposons des repas complets, toujours en lien avec la maison. Une petite table et des sièges à la taille des enfants ainsi que des assises spécifiques à leurs acquisitions motrices (transat...) sont proposés aux enfants et installés dans la pièce, ce qui permet de rester au même endroit pour manger.

Chez les moyens : C'est le passage dans la cuisine pour manger. A 11h30, un petit groupe se dirige vers la cuisine pour manger à table. Un autre petit groupe, de 3 enfants, reste dans la pièce de vie pour manger. Une petite table est à disposition et le même accompagnement est proposé. Un plateau repas (de l'entrée au dessert) est proposé. Nous accompagnons la découverte des aliments de façon respectueuse, bienveillante et autonome. L'enfant peut alors manger avec ses mains et/ou la cuillère et manger les aliments dans l'ordre qu'il le souhaite. Manger est une fonction essentielle et vitale, mais c'est aussi une source de plaisir. C'est pour cette raison que les enfants ne seront en aucun cas forcés à manger, même s'ils sont invités à goûter les aliments proposés

Chez les grands : nous proposons deux services de 8 enfants maximum, un à 12h et le second vers 12h30 dans la cuisine, accompagnés par une professionnelle pour chaque service. Toujours dans le souci de sécurité, anticipation et confiance, nous avons mis un petit affichage dans l'espace de vie. L'enfant sait, grâce à sa photo, avec quelle professionnelle il va manger et s'il est au 1^{er} groupe ou 2^{eme}. Nous allons manger par petit groupe de 8 enfants maximum à la cuisine (comme à la maison). Une ambiance sereine et respectant le rythme propre à chaque enfant est mise en place. Ainsi, un enfant qui mange en 15' peut se lever de table et aller jouer dans un espace sécurisé à proximité de la cuisine.

b. Le sommeil

Chez les bébés : Nous avons fait le choix de mettre des lits dans l'espace pour permettre un meilleur accompagnement à l'endormissement. Notre travail est de sécuriser l'enfant et de lui donner confiance en ses capacités et en l'adulte qui prend soin de lui. Le fait de mettre le lit dans le même espace, nous permet d'accompagner l'enfant aussi bien physiquement que verbalement et visuellement. L'enfant nous aura à portée de vue ce qui lui permettra de se laisser porter par le sommeil de façon plus sereine. Chaque enfant a son lit individuel, ce qui lui permet d'avoir son cocoon et son repère.

Chez les moyens : Bienvenu dans le dortoir. Chaque enfant a son lit (photo et prénom visible pour que l'enfant visualise son espace et se sente reconnu), dans le dortoir. Si l'enfant a toujours besoin d'une sieste le matin nous respectons son rythme. Sinon, aux alentours de 12h45-13h nous proposons un coucher échelonné.

Chez les grands : Chaque enfant a son lit (avec sa photo). Les couchers se font échelonnés après le repas. Le déshabillage, le changement de couche et le brossage de dents sont des moments forts que nous accompagnons avec plaisir : Petit brossage de dents, doudou et direction la sieste... L'enfant fait là aussi, à son rythme, en fonction de ses capacités à faire seul (déshabillage, se déchausser etc.).

c. L'hygiène et les soins corporels

Les soins et les changes sont des moments où s'installent une relation privilégiée entre chaque enfant et le professionnel qui s'occupe de lui.

Chez les bébés : nous changeons les couches quand cela est nécessaire pour l'enfant et son confort. Nous sommes dans une réflexion permanente pour adapter nos soins de façon la plus physiologique possible pour l'enfant. C'est un moment intime où nous prenons le temps d'être dans une relation très personnalisée.

Chez les moyens : Nous proposons au maximum quand cela est en adéquation avec leur développement un change de couche « debout ». Nous faisons participer les enfants à ce moment, toujours dans le souci de les rendre acteur et conscient de ce qu'il se passe pour eux. Des petits casiers avec leur nom et photo sont à leur hauteur pour qu'ils puissent ranger leurs affaires etc.

Chez les grands : Les changements de couches sont le plus souvent debout et l'enfant est complètement acteur de son soin. Nous proposons les WC, le pot de façon régulière quand ils le demandent. Des panières individuelles avec le nom et la photo sont à leur disposition pour ranger leurs habits, serviette de soin, chaussures ...

Nous avons toujours à cœur de rendre individuel cet accueil collectif et de donner une place visible à chaque enfant.

Les chaussures : Vive les pieds-nus ... nous demandons à ce que l'enfant soit pieds-nus quand il arrive dans la pièce de vie. Cela fait partie de notre projet pédagogique de laisser au maximum l'enfant pieds-nus, pour qu'il développe sa motricité, sa tonicité et son équilibre. Un petit casier individuel est prévu avant de rentrer dans la salle. (Chaussettes antidérapantes et petits chaussons le plus souples possibles).

3. Le développement, le bien-être et l'éveil

a. Le jeu et activités

Chez les bébés : La motricité libre est un fondamental du développement de l'enfant et donc de notre accompagnement. Nous accompagnons l'enfant dans ses mouvements et lui offrons une liberté au sol, afin qu'il prenne pleinement conscience de son corps. Nous ne mettons pas un enfant dans une position non acquise par lui-même.

Petits coussins, modules de motricité, dalles sensorielles, espace cocooning, jeux en libre accès, voilà l'espace du tout-petit en évolution permanente en fonction de ses capacités.

Nous proposons dans la journée des comptines, de la musique, des jeux de manipulation mais cela reste des propositions. Nous n'imposons pas une « activité ».

Chez les moyens : Ça y est, la marche est acquise ou pas loin, l'exploration est lancée... on ne l'arrête plus. La motricité et le jeu autonome reste les maîtres mots de notre accompagnement. Toboggan, structure motrice, piscine à balles, parcours, danse, chant ... tout est bon pour mettre en mouvement son corps et son esprit.

Chez les grands : L'autonomie est au cœur de leur apprentissage. Faire seul devient indispensable ... nous sommes à côté de l'enfant pour lui donner confiance dans ses capacités et lui permettre de « faire seul » en mettant en place un aménagement répondant à leurs besoins. Chez les grands, l'espace toilette est ouvert, sans barrière, permettant à chaque enfant d'y avoir accès de façon autonome et aussi fréquemment que nécessaire pour lui. C'est un réel choix de confiance en l'enfant. Lui laisser l'opportunité d'aller au toilette seul, quand il en ressent le besoin, aller boire quand bon lui semble c'est tout un travail de confiance et d'accompagnement.

« Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnelles qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir ».
Principe 4 de la Charte nationale de l'accueil du jeune enfant

La libre circulation qu'est-ce que c'est ? Notre projet pédagogique permet de laisser l'enfant libre dans sa circulation au sein des espaces de vie quand les portes sont ouvertes. Dans chaque espace, des petits coins de jeux symboliques (cuisine, poupée, garage, ferme), des jeux de construction, des livres et des espaces détente sont mis en place. L'enfant va pouvoir tout au long de sa journée, aller vers le jeu ou l'endroit qui répond à son besoin d'apprentissage et de découverte du moment. Nous proposons au fil des jours, des saisons, des envies des ateliers divers et variés : sable, riz, peinture, manipulation de matières différentes, etc. L'enfant est libre d'y participer ou non.

Le jeu libre, découverte, jeux d'imitation, danse, lecture, jardinage, bac à sable. Tout est bon pour continuer de découvrir le monde et la relation aux autres.

b. L'approche artistique et culturelle

« Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels ». Principe 5 de la Charte nationale de l'accueil du jeune enfant.

L'éveil à l'art et la culture constitue un projet commun à l'ensemble du service petite enfance. Il se traduit notamment par l'organisation du festival « Chercheurs d'Art » dédié aux tout-petits, visant à rendre la culture accessible dès le plus jeune âge. Cet événement favorise également les échanges avec les parents, s'inscrivant ainsi dans une démarche de soutien à la parentalité.

Toutefois, l'approche artistique et culturelle ne se limite pas à un évènement ponctuel comme le festival, mais se construit tout au long de l'année à travers des actions variées, adaptées aux tout-petit.

Le livre:

Nous travaillons en partenariat avec les médiathèques et le Pôle Lecture Publique de notre collectivité pour favoriser l'accès régulier aux livres et aux histoires.

Il a une place majeure dans notre structure, à disposition et en atelier accompagné. Nous avons une fois par mois, une bibliothécaire qui vient au sein de l'EAJE pour raconter des nouvelles histoires. Elle nous propose également un échange de livres de façon régulière.

Par ailleurs, la nature elle-même devient un endroit privilégié de découverte artistique et pas seulement de découverte des cycles des saisons et de l'évolution de la nature. A travers des projets axés sur l'exploration de la nature, les enfants éveillent leur sensibilité artistique dès le plus jeune âge et découvrent tout ce que la nature nous offre comme émerveillement.

Divers projets axés sur la nature, l'art et la culture:

- Participation au Festival « Chercheur d'art » organisé par la communauté de Communes.
- Mise en place d'un espace « Musée » avec la participation des parents. Chacun amène des objets insolites : Téléphone à cadran, vieille horloge, petite statue, de vieux objets...que les enfants découvrent à leur rythme
 - Pour chaque saison, un tableau de l'artiste Arcimboldo : « les 4 saisons » est exposé dans l'espace de vie des moyens. Chaque parent avec son enfant a pour mission de ramener à la crèche un élément composant le tableau. Exemple pour « l'automne », les enfants arrivent avec des châtaignes, du raisin, des feuilles aux couleurs automnales etc.
 - De la même manière, chacun des espaces de vie est décoré sur la thématique des saisons, ce qui permet de développer le vocabulaire des enfants entre autres
 - Création d'une « trésorothèque » composée essentiellement d'éléments provenant de la nature (mousse des arbres, insectes, pierres diverses et variées, coquillages, étoiles de mer, feuilles mortes etc.).
 - Projet « Retour aux sources » : Nous avons mis en place des actions autour de la nature et de son évolution, Notre optique est d'accompagner les enfants dans la découverte, la connaissance du milieu qui l'entoure et de l'aider ainsi à s'y inscrire à son tour, à y prendre place, Nous nous rendons enfants et parents et accompagnés de membres de l'équipe : une fois par semaine en minibus de la CDC à « la ferme qui gigote » à Villelongue dels monts afin de s'occuper des animaux, de la terre, des plantations. Nous complétons cette action avec des ateliers proposés par l'association Edulia de Saint Géni des Fontaines à

raison de deux fois par mois, en présence également des familles : actions de soutien à la parentalité. L'observation des animaux, de la nature, des naissances et des plantations au fil des saisons est source de richesse en éveil des sens etc.

c. L'égalité fille-garçon

« Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnelles qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité ». Principe 7 de la Charte nationale de l'accueil du jeune enfant

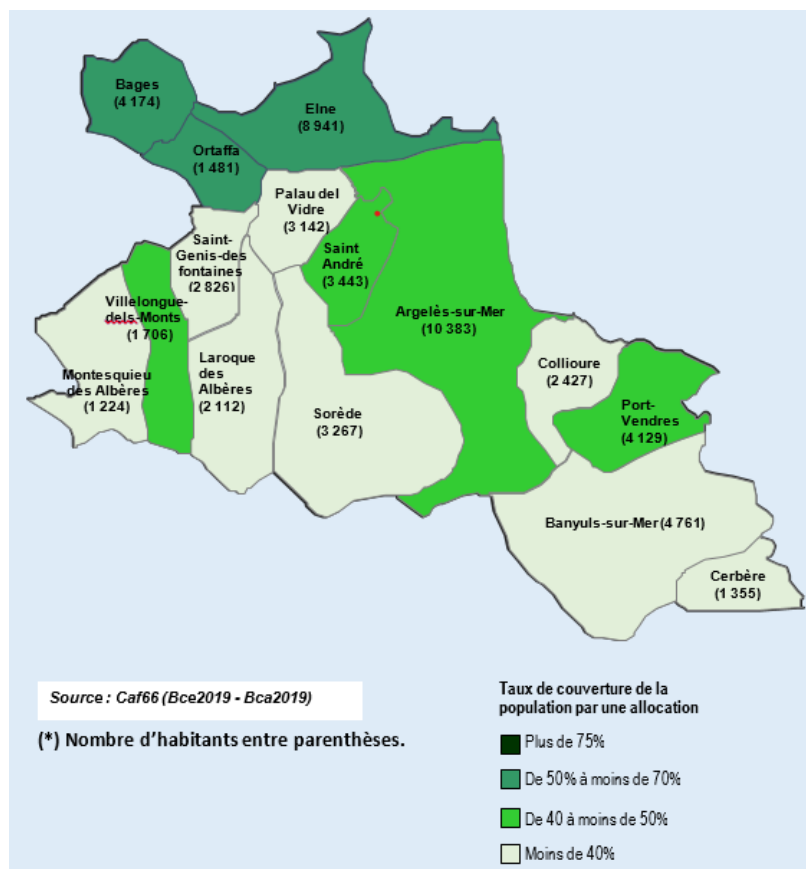
Les enfants ont besoin d'être valorisés pour leurs compétences personnelles et non en fonction des rôles habituellement attribués à chaque genre. Il est nécessaire de veiller à ce que les petites filles et les petits garçons soient encouragés de la même manière à aller vers les activités qui suscitent leur intérêt, sans être freinés dans leur développement. L'observation et le questionnement des attitudes de socialisation différenciées des filles et des garçons sont intégrés à la formation des professionnelles. L'attention des professionnelles à ne pas transmettre de manière précoce des stéréotypes de comportement liés au sexe de l'enfant va de pair avec l'accompagnement de la prise de conscience des jeunes enfants de leur identité de petite fille et de petit garçon et la fierté qu'ils en tirent. Concrètement, les jeux de dinette, poupée, de construction, de garage...sont à la disposition libre de chaque enfant quel que soit le sexe sans restriction.

III. Le projet social et le développement durable

1. Les modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement social et vis-à-vis des partenaires extérieurs

Le service petite enfance est un service de la communauté de communes Albères- Côte Vermeille- Illibéris (CC ACVI). Elle est le deuxième plus important Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) du département derrière la communauté urbaine Perpignan Méditerranée Métropole. Elle regroupe 15 communes et 55 283 habitants. Son territoire est étendu et diversifié avec des réalités contrastées :

- Des communes littorales très touristiques présentant une diminution régulière de leur population ; Le coût du foncier ne favorise pas l'installation des familles avec enfants.
- Deux villes « Pôles » Argeles et Elne avec une forte attractivité et un contexte socioéconomique très différent (un quartier politique de la ville sur Elne, une augmentation régulière de la population de retraités sur Argeles + 18 % entre 2013 et 2018) ;
- Un bassin de plus petites communes avec un dynamisme démographique constant soutenu par des projets d'urbanisme.



Le nombre de familles avec enfants évolue peu à l'échelle de la CC ACVI (4% tout comme au niveau des P.O). La part des familles monoparentales a augmenté sur la période 2013-2018 (+ 9 %) pour se rapprocher de la moyenne départementale (29 % pour la CC ACVI, 32 % pour le département). Les communes d'Argeles et Elne présentent une forte hausse de ces indicateurs de vulnérabilité avec respectivement, 40 % et 42 % des familles avec enfants ayant des bas revenus et 33 % et 31 % en situation de monoparentalité (chiffres 2019).

Les indicateurs de vulnérabilité (bénéficiaires RSA, prime d'activité, monoparentalité) sont équivalents aux données départementales. Le nombre d'allocataires bénéficiaires du RSA majoré est légèrement inférieur à la moyenne départementale et celui de la prime d'activité de 3 points supérieurs, ce qui peut s'expliquer par le caractère saisonnier ou agricole de tout un pan de l'activité économique.

Année de référence : 2019

Données du territoire	CC ALBERES COTE VERMEILLE ILLIBERIS	Pyrénées-Orientales	France métropolitaine
Nombre d'allocataires	10 973	110 302	13 222 226
Nombre de familles allocataires	5 067	49 246	6 602 543
Personnes couvertes	23 888	237 750	31 814 973
Population totale	55 371	474 452	64 639 133
Taux de couverture CAF	43%	50%	49%

Source : Caf66 (Bca2019 – Bce2019)

Année de référence : 2019

Structures des allocataires	CC ALBERES COTE VERMEILLE ILLIBERIS		Pyrénées-Orientales		France métropolitaine	
	Nombre	% Evolution 2014-2019	Nombre	% Evolution 2014-2019	Nombre	% Evolution 2014-2019
Familles monoparentales	2 029	13%	20 912	10%	1 956 207	9%
Couples avec enfant(s)	3 038	-4%	28 334	0%	4 646 336	-3%
Familles allocataires	5 067	2%	49 246	4%	6 602 543	0%
Couples sans enfant(s)	610	39%	6 104	27%	662 867	20%
Allocataires seuls	5 276	57%	54 791	43%	5 931 187	42%
Familles sans enfants	5 886	55%	60 895	41%	6 594 054	39%
TOTAL	10 953	10%	110 141	8%	13 196 597	8%

Source : Caf66 (Bca2019)

2. Les modalités de participation des familles à la vie de l'établissement et les actions de soutien à la parentalité

La place laissée aux parents au sein des structures petite enfance est essentielle pour les professionnels, elle fait partie intégrante de l'accompagnement à la parentalité.

Tout au long de l'année des temps de partage et de convivialité sont organisés dans les structures au travers des ateliers parents-enfants, des réunions d'information et de prévention avec des professionnels spécifiques (orthophonistes, RSAI, psychomotricien etc.). Le soutien à la parentalité est inhérent de l'accompagnement des enfants, il commence dès l'inscription dans la structure et se poursuit tout au long de l'accueil de l'enfant.

Les parents sont régulièrement invités à participer aux sorties organisées par les structures, ces temps de partage en dehors des établissements sont propices aux échanges, ils permettent également aux parents de découvrir des lieux où ils pourront retourner ultérieurement.

Les responsables de structure communiquent avec les parents grâce à des affichages, des transmissions, le site internet de la CC ACVI ou encore les e-mails.

3. Les dispositions d'accueil des personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle

« Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille ». Principe 1 de la Charte nationale de l'accueil du jeune enfant.

Le service petite enfance accueille, régulièrement ou occasionnellement, tous les enfants dont les parents en font la demande. L'inclusion et la mixité sociale sont deux principes fondamentaux pour le service qui accueille chaque famille individuellement leur permettant ainsi de concilier vie professionnelle, familiale et personnelle.

4. Les partenaires

Le service petite enfance développe et entretient des partenariats avec des institutions mais aussi avec des acteurs locaux. Parmi eux, nous pouvons citer : la Protection Maternelle Infantile (PMI), la Caisse d'Allocation Familiale (CAF), la Mutuelle Sociale Agricole (MSA), le Pôle Ressource Handicap (PRH), le Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP), les professionnels libéraux (kinésithérapeutes, orthophoniste, psychomotricien etc.), l'association Lire et faire lire etc.

Au quotidien, le service petite enfance travaille en lien étroit avec l'ensemble des services de la collectivité. Ce partenariat se concrétise à travers divers projets passerelles, notamment avec les accueils de loisirs mais aussi avec les médiathèques à l'occasion des « bébés lecteurs ». Les infrastructures de la CC ACVI, accessibles aux tout-petits, comme la piscine, sont également utilisées pour favoriser l'éveil et le développement des enfants.

5. La démarche en faveur du développement durable

Pour réduire l'impact environnemental et améliorer durablement la qualité de vie des enfants, des parents, les professionnels intègrent à leur projet pédagogique cette dimension environnementale en développant des actions concrètes chaque jour auprès des enfants.

IV. Le projet d'évaluation de la qualité d'accueil

L'accueil est un élément fondamental du projet d'établissement, car il constitue le premier lien entre la structure, l'enfant et sa famille. La qualité de l'accueil influence directement le sentiment de sécurité, de confiance et de bien-être du jeune enfant.

Ainsi, le projet d'évaluation de la qualité de l'accueil s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue des pratiques professionnelles, visant à identifier les axes d'amélioration afin de garantir un accueil individualisé, bienveillant et respectueux des besoins des enfants et de leurs familles. Ce projet d'évaluation est décliné selon les trois axes du Référentiel National pour l'Accueil du Jeune Enfant : la relation au jeune enfant, la relation aux parents et la qualité organisationnelle.

1. La relation au jeune enfant

La relation au jeune enfant repose sur une prise en compte attentive de ses besoins, de son rythme et de son individualité. Les pratiques professionnelles visent à garantir un cadre sécurisant et bienveillant, favorisant son bien-être, son développement et son autonomie.

La relation au jeune enfant			
Objectifs	Ce qui est fait dans la structure	Indicateurs observables	Axes d'améliorations
Répondre aux besoins fondamentaux (physiologiques, affectifs, relationnels)	Observation quotidienne des besoins de chaque enfant, en mettant en place une posture professionnelle qui passe par une disponibilité, une écoute active, de la bienveillance (le toucher peau à peau pour apaiser l'enfant, présence physique et psychique...)	L'enfant se montre apaisé, curieux et en confiance	Poursuivre les formations sur le développement affectif du jeune enfant
Favoriser une relation individualisée et sécurisante	En respectant les rythmes de sommeil (plusieurs dortoirs), d'alimentation (plateau repas, self) et d'éveil du jeune enfant (divers projets, ateliers sont mis en place: retour aux sources, musique...), en lui offrant une présence stable et rassurante	Les enfants viennent avec envie et le sourire à la crèche	Poursuivre l'harmonisation des pratiques d'équipe
Accompagner la familiarisation et les séparations en douceur	<ul style="list-style-type: none"> • Une période d'adaptation progressive en présence des parents sur le modèle des neurosciences en tenant compte de l'importance de la prédiction chez le jeune enfant est mise en place. Cela consiste tous les jours pendant 4 jours d'avoir une relation individuelle avec le parent et son enfant pendant une heure au cours de laquelle chacun apprend à se connaître (pris en compte de l'histoire et des habitudes de l'enfant) et tisser un lien de confiance • S'agissant des temps de séparations ou de retrouvailles, une professionnelle est toujours disponible pour venir au devant de l'enfant et son parent et un cahier de transmission est mis à disposition des familles 	L'enfant est confiant, suffisamment sûr pour partir à la découverte de son environnement et se détacher sans crainte de son parent	Avoir la possibilité de faire les transmissions parents dans un environnement plus adapté : coin calme sans la présence d'autres adultes
Doudou et tétines	Les doudous et tétines sont mis à disposition de l'enfant dans des portes doudou à portée de leurs mains ainsi que les tétines car nous avons bien conscience de l'importance de cet objet transitionnel	Repérage par l'enfant de l'emplacement de son doudou et de sa tétine qu'il va chercher spontanément pour se rassurer	Accentuer auprès des parents la nécessité de l'objet transitionnel entre domicile-crèche au moment de l'adaptation
Référence	Mise en place d'un adulte référent qui a pour mission d'être garant de l'histoire et des habitudes de vie de l'enfant. Il est garant de la continuité relationnelle pour les soins et les moments clés. Il est un repère sécurisant pour l'enfant et sa famille de par sa régularité dans sa présence	L'enfant a bien repéré sa référente et va la chercher en priorité en cas de besoin	Renforcer la continuité de la référence en cas d'absence
Reconnaitre et accueillir les émotions et les pleurs	Les émotions sont accueillies et verbalisées au travers de la parole, mais aussi par les images ou objets (PECS: communication par l'image). Cet accueil est non jugeant; Nous tentons à mettre les mots justes afin que l'enfant soit reconnu dans ce qu'il vit et nous apportons un accompagnement physique par le toucher (câlin, peau à peau). Nous, avons également mis en place l'outil de la communication gestuelle	Diminution des pleurs dans le temps, capacité de l'enfant à reconnaître ses émotions en allant chercher l'image, correspondant à son émotion ou tout simplement avec les mots ou le geste correspondant	Avoir un vrai temps d'observation plus fine des besoins émotionnels de l'enfant. Cela demande du temps et du personnel supplémentaire



<p>Soutenir le développement et l'autonomie dans le respect du rythme de chaque enfant</p>	<p>Tout est mis en place pour "permettre à l'enfant de faire seul" afin qu'il soit "auteur" et "acteur" de son développement: Toilettes ouverts, peut se servir à boire au moment où il en ressent le besoin, les jouets sont à portée de vue et de main, il peut, initier son jeu. L'adulte est phare et positionné dans chaque espace pour que ce soit l'enfant qui choisisse là où il souhaite "aller" en fonction de son stade de développement (itinérance ludique)</p>	<p>Participation active de l'enfant au temps de vie quotidienne</p>	<p>Avoir plus d'espace (mètres carrés) dans chaque univers proposés afin d'éviter l'agressivité entre enfant et la manutention permanente des adultes pour mettre en place ces espaces différents et les rendre attrayants pour l'enfant</p>
<p>Repérage des situations de handicap et des troubles du neuro développement</p>	<p>Notre mission est de repérer précocement les écarts de développement et une fois repérés de travailler en complémentarité avec les familles</p>	<p>Pour cela plusieurs leviers sont activés: l'observation croisée au sein de l'équipe, le travail en transversalité grâce à la présence d'une infirmière inclusive et d'une psychologue, mais aussi d'organismes partenaires tels que Handavant, le CAMSP... Des réunions d'équipes éducatives sont mises en places en présences des différents intervenants et les familles pour prendre les décisions les plus justes pour le bien-être de l'enfant mais aussi des parents et des équipes</p>	<p>Nécessité d'un médecin de crèche</p>

2. La relation aux parents

La relation aux parents repose sur une communication régulière, une écoute attentive et des échanges fondée sur la confiance et le respect mutuel. Elle vise à soutenir la parentalité et à assurer une continuité des pratiques entre la famille et la structure et à permettre aux parents de pouvoir concilier vie professionnelle, personnelle et familiale.



La relation aux parents			
Objectifs	Ce qui est fait dans la structure	Indicateurs observables	Axes d'améliorations
Reconnaitre les parents comme premier éducateur de leur enfant	<p>En les laissant entrer dans la structure. Des ateliers partagés au sein de la crèche et à l'extérieur sont proposés durant l'année sur les grandes thématiques définies en réunion d'équipe</p> <p>Des ateliers parent-enfant sont proposés au sein de la crèche</p> <p>Temps de transmission individualisés avec les parents avec écoute, partage</p>	Parents accueillis avec respect et disponibilité	Rendre plus convivial (distributeur de boissons: café, thé, chocolat chaud, jus de fruits) l'espace dédié aux rencontres informelles entre familles (hall d'accueil) dans lequel se trouvent actuellement des affichages sur des thématiques diverses et variées répondants aux questionnements des familles, ainsi qu'un espace troc, des jeux afin que les enfants puissent jouer pendant que les familles partagent leurs expériences
Favoriser une coéducation respectueuse des rôles de chacun	En prenant en compte les habitudes de vie à la maison de chaque famille et leurs valeurs familiales (endormissement à bras, repas ...)	Qualité des échanges au quotidien et confiance mutuelle de part une perception des familles d'une volonté de l'équipe d'une poursuite dans la continuité éducative	Développer des actions de soutien à la parentalité en étant dans une plus grande ouverture "inter-crèches" et inter-institutions sur le territoire
Instaurer une relation de confiance et de partenariat	En mettant en place un accueil quotidien dans les espaces de vie avec un temps d'échange individualisé, et l'ouverture aux familles de pouvoir participer à nos temps de vie	Participation importante des familles aux temps proposés	Pouvoir ouvrir nos activités extérieures à des familles "non demandeuses" d'un accueil, mais demandeuses de sortir de l'isolement (création d'un LAEP)
Soutenir la parentalité sans jugement	Nous mettons en place une posture professionnelle ouverte, fondée sur le respect, la discrétion et la bienveillance	Par la prise en compte des demandes exprimées et le retour positif des parents suite à une "guidance"	Travail sur une prise de distance de nos représentations personnelles
Favoriser l'inclusion de toutes les familles et de tous les enfants	Nous accueillons toutes les familles sans discrimination tout en prenant en compte les situations particulières que ce soit vis-à-vis du handicap, de la précarité ou de la culture et nous proposons un accueil adapté aux besoins spécifiques: contrat: durée, taux d'effort, accompagnement spécifique par une psychologue, infirmière inclusive	Fidélité des familles	Approfondir l'accueil des enfants (soutien humain supplémentaire)et leur famille à besoins spécifiques :mise en place d'un RECUEIL sur tous les organismes existants pouvant "aider" les familles, les accompagner dans leur course au diagnostic et sortir de l'isolement
Respecter les choix parentaux notamment en matière d'allaitement	Accueil et accompagnement de l'allaitement maternel en proposant aux mamans d'allaiter sur place (espace et fauteuil d'allaitement son mis à disposition des mamans dans l'espace de vie des bébés), mais aussi avec la mise en œuvre de notre protocole "allaitement" afin que les enfants puissent bénéficier du lait maternel de leur maman en leur absence	Allaitement répondant à la temporalité de chaque maman allaitante	Au moment de la pré-inscription pouvoir accompagner les mamans en amont de l'accueil (préadaptation avant l'adaptation) à un sevrage en douceur sur les temps de crèche tout en étant poursuivi à la maison

3. La qualité organisationnelle

La qualité organisationnelle repose sur une organisation structurée et cohérente de la structure, garantissant la continuité de l'accueil, la sécurité des enfants et la qualité des pratiques professionnelles. Elle vise à assurer un fonctionnement conforme aux exigences réglementaires et aux besoins des enfants et de leurs familles

La qualité organisationnelle			
Objectifs	Ce qui est fait dans la structure	Indicateurs observables	Axes d'améliorations
Prévenir la maltraitance familiale	<ul style="list-style-type: none"> • Une information par affichage a été mis en place dans le hall d'accueil et une sensibilisation des directrices par un professionnel du dispositif PasserElle en juillet 2024 a eu lieu sur les violences conjugales <ul style="list-style-type: none"> • Affichage des droits des enfants • Sensibilisation par l'infirmière inclusive des équipes aux signes de maltraitance sur l'enfant • Protocole de signalement connus par l'équipe 	Absence de situations de maltraitance repérées	Poursuivre les formations des agents aux signes de maltraitance
Prévenir la maltraitance institutionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Réunions d'équipe pour rappeler les bonnes pratiques auprès des enfants <ul style="list-style-type: none"> • Analyse de pratiques professionnelles (6heures/an) • Journée pédagogique : rappel des attendus, de la communication verbale et non verbale adaptée • Observation et intervention de la psychologue <ul style="list-style-type: none"> • Détecter l'épuisement professionnel /intervention infirmière inclusive 	Absence de situations de maltraitance repérées	Initier une formation en interne ou information sur la prévention de maltraitance institutionnelle
Assurer une organisation sécurisante et bien-traitante pour les enfants, les familles et les professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Le travail de l'équipe est organisé de façon à favoriser la continuité de l'accueil avec un travail en binôme dans les trois espaces de vie afin d'avoir un travail complémentaire, suivi et constant avec un temps de transmission reconnu et appliqué. La place et le rôle de chaque agent sont clairement définis et intégrés par chaque membre de l'équipe, ainsi que sa responsabilité • Des réunions d'équipe sont organisées une fois par mois d'environ deux heures et des échanges réguliers par secteurs sont mis en place 	Stabilité de l'équipe : 22 ans / fidélité des familles	Améliorer les conditions de travail vers une meilleure reconnaissance des besoins de "repères", "rituels" à destination des équipes pour garder un travail constant et régulier lors d'absence en permettant aux agents de garder un fonctionnement repérant quelque soient les absences (prévues, imprévues)



<p>Favoriser des conditions de travail de qualité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les horaires de l'équipe suivent un roulement sur 5 créneaux horaires(matin, journée, soir), ce qui laisse la possibilité à l'équipe de pouvoir allier vie professionnelle et personnelle • Elles ont accès à des formations continues (catalogue CNFPT) avec une ouverture à d'autres organismes de formation • Des visites à la médecine du travail sont organisées en suivant le cadre législatif. Elles ont la possibilité d'être à l'initiative d'un rendez-vous • De la même manière que des APP sont organisées chaque année à raison de 6 séances et qu'il y a la présence d'une psychologue une fois par mois (4h) 	<p>Participation active des professionnelles aux propositions de rencontres (réunions, rencontres parents/enfants/professionnelles, formations, APP...)</p>	<p>Mettre en place des actions régulières d'accompagnement des agents par des spécialistes (kiné, ostéo,...) lorsqu'ils ont rencontré des troubles musculo squelettiques.</p> <p>Une formation à ces risques musculo squelettiques, et aux bonnes postures physiques devrait être organisée pour chaque nouveaux agents</p>
<p>Développer des pratiques managériales soutenantes et participatives</p>	<p>Le management mis en place par la direction est fondé sur l'écoute et la confiance, en impliquant l'équipe dans les projets et les décisions lors de réunions mais aussi sur des temps plus informels (porte de la direction toujours ouverte).</p>	<p>Climat professionnel serein et sécurisant</p>	<p>Développer les analyses de pratiques professionnelles en proposant une séance de deux heures par mois</p>
<p>Intégrer une démarche de qualité environnementale</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Que ce soit en direction des familles ou de l'équipe, les espaces sont aménagés de façon à favoriser le bien-être de chacun: fauteuils dans le hall d'entrée pour les familles, assises diverses et variées pour le confort de l'équipe aussi bien sur les temps de sieste (transat) que de repas (tabourets roulants) • Vis à vis de l'environnement, nous utilisons un nettoyeur vapeur afin de diminuer l'utilisation de produits chimiques • Nous mettons ,en place avec les enfants mais aussi les familles des gestes d'écocitoyenneté: compost, tri des déchets, activités auprès des enfants avec du matériel de récupération, espace troc... 	<p>Environnement sain (propreté de la structure, travaux faits régulièrement), sécurisé (porte entrée à ouverture sécurisée par badge et code, anti pince doigts,,,,) et adapté (aménagement prévu pour personnes handicapées, pour le bien être des enfants et adultes et permettre une circulation fluide)</p>	<p>Intégrer l'association "label vie"</p>
<p>Mettre en œuvre une politique institutionnelle cohérente avec les valeurs du référentiel</p>	<p>Affichage de la "charte de la ,qualité d'accueil du jeune enfant" (CAF)</p>	<p>Respect des protocoles et procédures</p>	<p>Permettre aux remplaçantes d'avoir un temps de repérage du fonctionnement d'une structure et ne pas être accueillis dans l'urgence car cela a des conséquences sur le bien-être des enfants, des agents mais aussi des familles qui peuvent s'entendre dire "je ne sais pas"</p>



ANNEXE



Charte nationale d'accueil du jeune enfant

10 grands principes pour grandir en toute confiance

- 1 Pour grandir sereinement, **J'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation** ou celle de ma famille.
- 2 **J'avance à mon propre rythme** et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. **J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace** pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.
- 3 Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. **Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie**, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.
- 4 Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, **J'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance** mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.
- 5 Je développe ma créativité et **J'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles**. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.

- 6 **Le contact réel avec la nature** est essentiel à mon développement.
- 7 **Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles**, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.
- 8 J'ai besoin d'évoluer dans un **environnement beau, sain et propice à mon éveil**.
- 9 Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. **Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger** entre collègues comme avec d'autres intervenants.
- 10 **J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées** et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.



Cette charte établit les principes applicables à l'accueil du jeune enfant, quel que soit le mode d'accueil, en application de l'article L. 214-1-1 du code de l'action sociale et des familles. Elle doit être mise à disposition des parents et déclinée dans les projets d'accueil.